



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

2 octobre 2025



**Observer pour
mieux agir**

Café-Atelier PIGMA

ENR et Souveraineté énergétique des territoires



Chiffres clefs en Région
et objectifs du SRADDET Nouvelle-Aquitaine

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

- Le SRADDET est un document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixées par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire.

*« Le Sraddet, c'est imaginer ensemble la Nouvelle-Aquitaine en 2030.
Soyons audacieux pour réussir les transitions indispensables et urgentes, qu'elles soient
économiques, agricoles et alimentaires, écologiques et énergétiques, sociales et territoriales.
Telle est notre ambition pour ce premier exercice. »*

Adopté en décembre 2019 et approuvé en
mars 2020

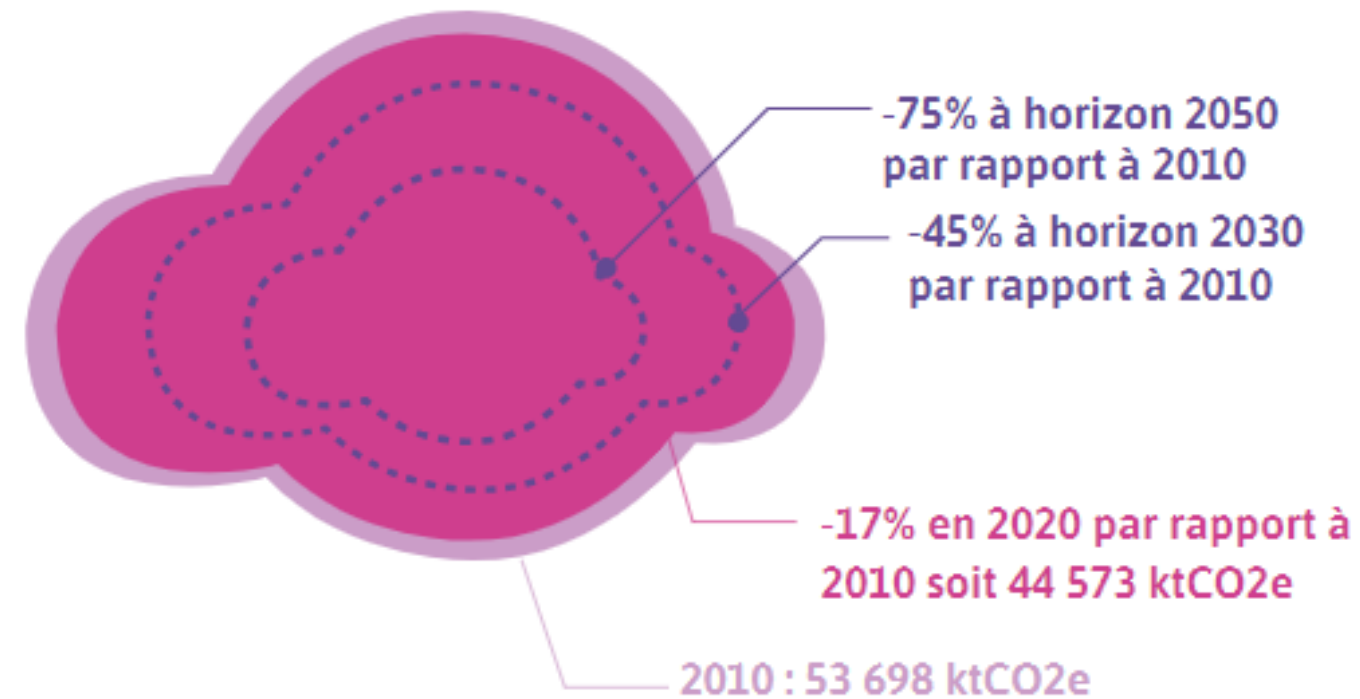
Modifié (modification n°1) en octobre 2024

Alain Rousset,

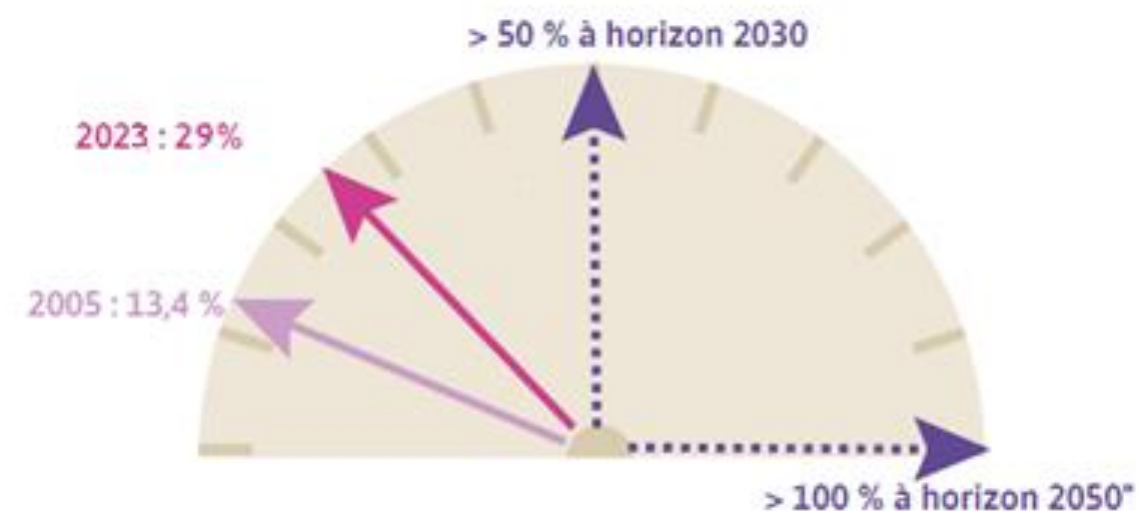
Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine



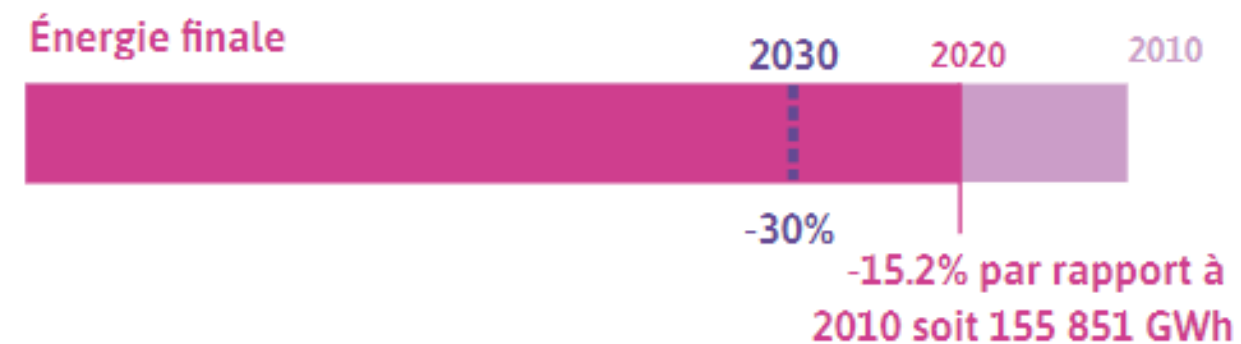
Transition énergétique : les objectifs régionaux SRADDET pour 2030...



👉 - 45% de d'émissions de Gaz à effet de serre



👉 50% de part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale



👉 - 30% de consommation d'énergie finale

Source AREC / 2023

SRADDET : Stratégie détaillée climat - air - énergie



STRATEGIE DETAILLEE CLIMAT-AIR-ENERGIE NOUVELLE-AQUITAINE	3
I. APPROCHE GENERALE	3
I.1. INTRODUCTION METHODOLOGIQUE	3
I.2. GAZ A EFFET DE SERRE (GES)	3
I.3. ÉNERGIE	4
I.4. AIR	5
I.5. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	6
II. APPROCHE SECTORIELLE	9
II.1. RESIDENTIEL ET TERTIAIRE	9
II.2. ÉCLAIRAGE NOCTURNE	13
II.3. DEPLACEMENTS DE PERSONNES ET TRANSPORT DE MARCHANDISES	14
II.4. AGRICULTURE, FORET ET PECHE	18
II.5. INDUSTRIE ET DECHETS	21
II.5.1. INDUSTRIE	21
II.5.2. TRAITEMENT DES DECHETS	24
III. DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION	25
III.1. PHOTOVOLTAÏQUE	25
III.2. ÉOLIEN	27
III.3. HYDROELECTRICITE	29
III.4. ÉNERGIES MARINES	30
III.5. BOIS ENERGIE	32
III.6. GEOTHERMIE	34
III.7. SOLAIRE THERMIQUE	36
III.8. GAZ RENOUVELABLE	37

SRADDET : Stratégie détaillée climat - air - énergie

III.7. Solaire thermique

Enjeux

- L'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'un ensoleillement favorable au développement de la filière solaire thermique. Il s'agit d'une technologie simple, mature et rentable qui a également un **impact positif sur l'emploi local**. Il existe des fabricants français ainsi que des installateurs qualifiés et formés. Le travail mené depuis 5 ans sur la filière permet aujourd'hui de garantir la qualité et la performance des installations. Il s'agit par ailleurs, d'une technologie qui n'émet de manière directe **aucun polluant atmosphérique** ;
- La filière solaire thermique, malgré ces innombrables atouts et son potentiel important de développement est, néanmoins, aujourd'hui en difficulté.

Orientations et objectifs

	2015	2020	2030	2050
Production solaire thermique (GWh)	136	190	700	1 900
Surface installée (m²)	256 000	345 000	1 280 000	3 500 000
Rythme d'installation (m²/an)		20 000	90 000	100 000

Les projections d'ENERPLAN projettent 280 000 m² d'installations solaires thermiques à fin 2018. Sur la base du taux de développement actuel, particulièrement ralenti, il peut être ambitionné à l'échéance 2023 entre 330 000 et 360 000 m² de panneaux solaires thermiques.

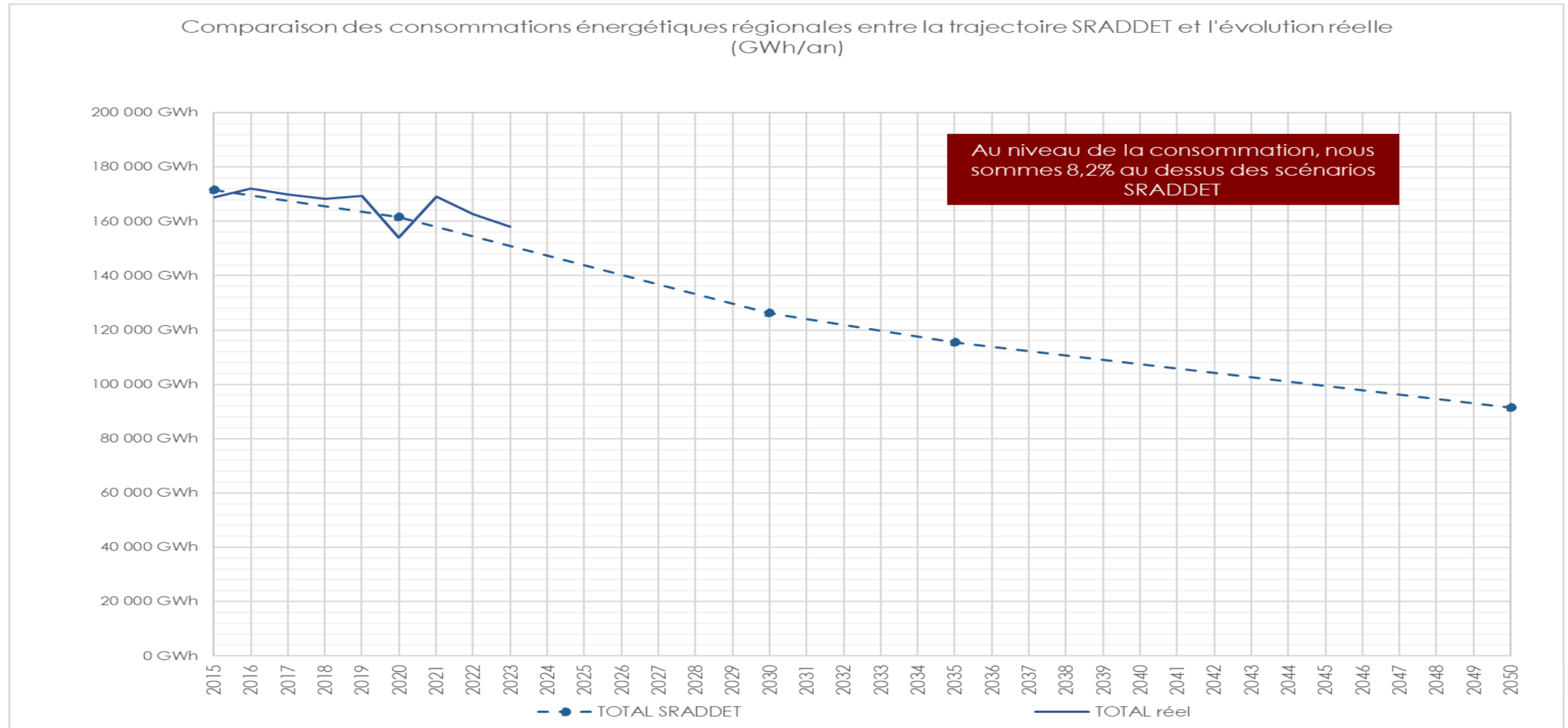
Du fait de son potentiel local et de ses atouts, la Nouvelle-Aquitaine souhaite **favoriser un développement ambitieux du solaire thermique**. Ainsi, le scénario proposé pour le SRADDET vise une croissance linéaire du parc jusqu'en 2025, le temps de redynamiser la filière, aujourd'hui sinistrée, puis une croissance exponentielle jusqu'en 2030, qui passe notamment par :

- Une généralisation de l'installation de panneaux solaires thermiques sur l'ensemble des constructions neuves et lors des réhabilitations lourdes ou de la reconversion de bâtiments ;
- Un développement du solaire thermique dans les réseaux de chaleur à basses températures, le secteur industriel ainsi que les bâtiments agricoles.

Modalités de mise en œuvre

- **Faciliter dans l'ensemble des documents d'urbanisme**, pour la construction neuve, la réhabilitation ou la rénovation, **la généralisation des capteurs solaires thermiques** ;
- **Activer dans le cadre de la réglementation thermique (RT) les bonus de constructibilité**, particulièrement favorables au solaire thermique ;
- **Mobiliser un animateur régional** spécialisé sur le solaire thermique (en Corse, la mise en place d'un animateur dédié a permis de multiplier par 4 la surface de panneaux solaires thermiques installée en 3 ans) ;
- **Redévelopper un plan de formation** des Espace Info Énergie et des conseillers en énergie partagé ;
- **Mettre en place une campagne régionale ciblée** sur les atouts de la filière et notamment sur la stabilité économique des solutions ;
- **Expérimenter la mise en place d'un « plan chaleur solaire »** régional en ciblant prioritairement les territoires à fort potentiel ;
- **Favoriser la R&D** et la diversification des technologies du solaire thermique avec les technologies alternatives avec le thermo-voltaïque et la climatisation solaire.

Bonne tendance mais légère surconsommation au regard des objectifs SRADDET

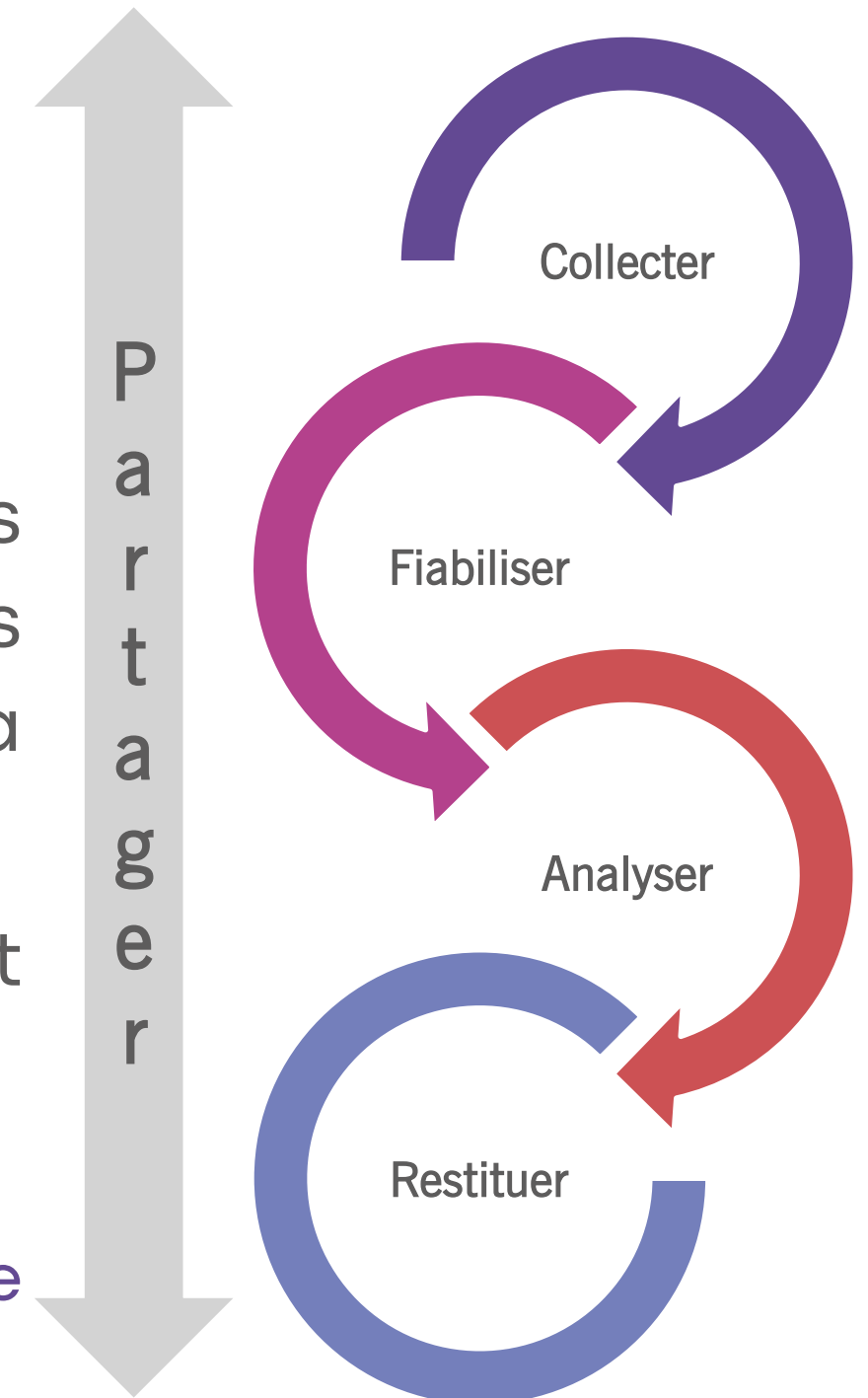


L'AREC Nouvelle-Aquitaine, outil régional d'observation et de suivi



■ Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, association basée à Poitiers.

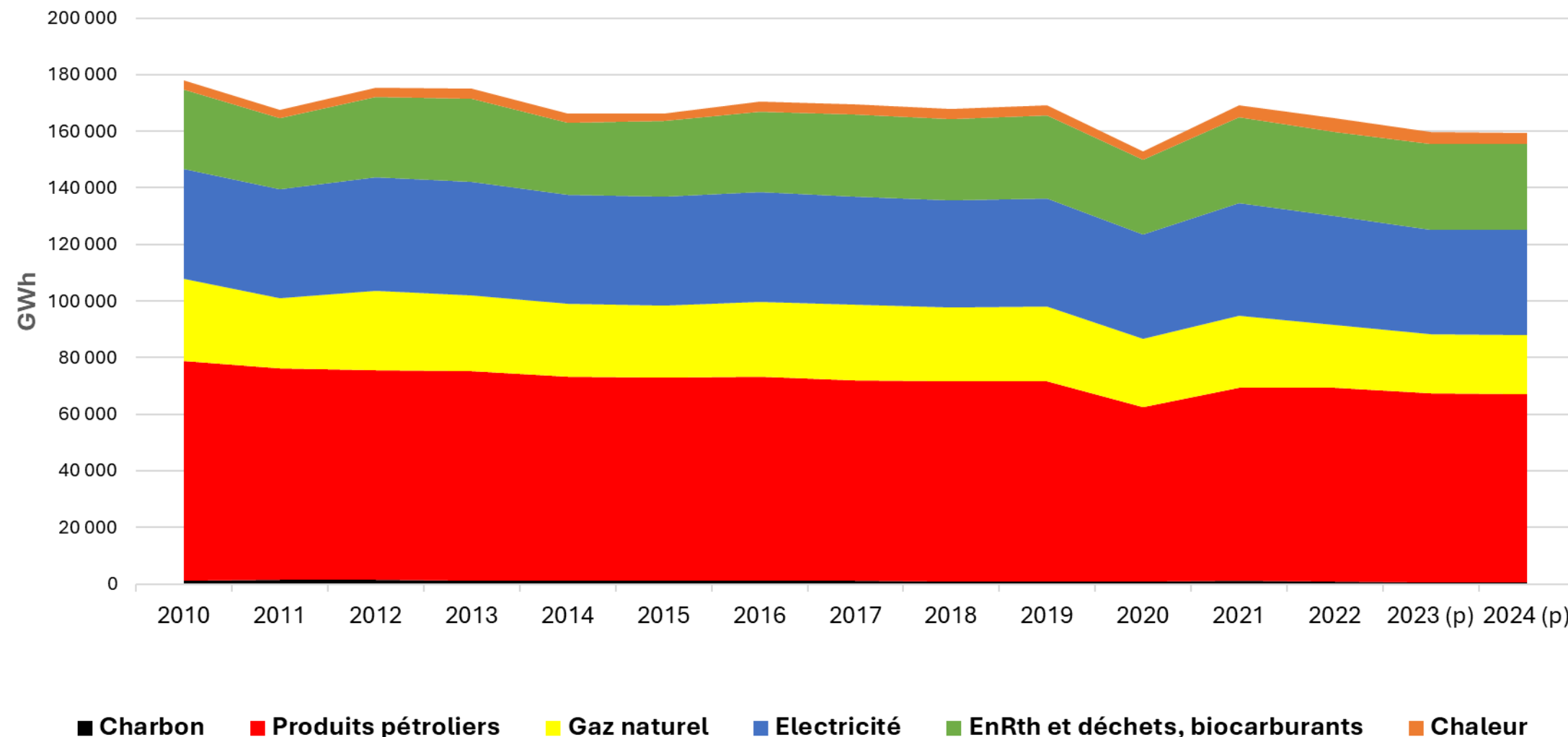
- Financeurs principaux : ADEME et Région.
- Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi :
 - Observatoire Régional Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC)
 - Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES).



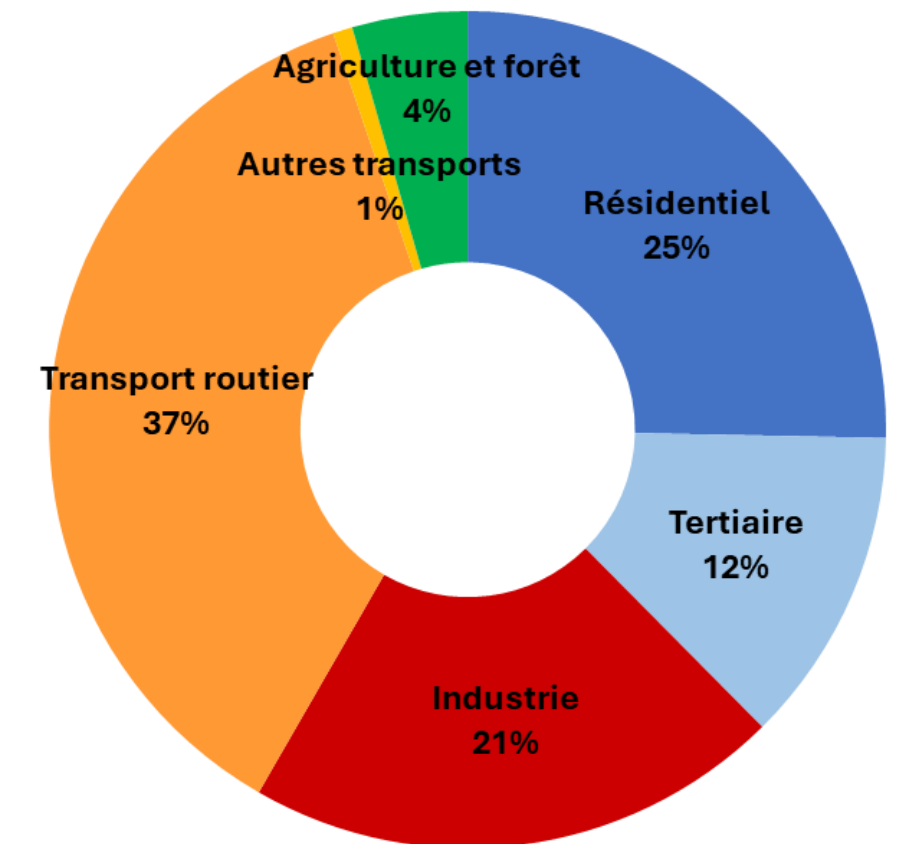
Besoins énergétiques du territoire

159,5 TWh en 2024 (provisoire)

Evolution de la consommation d'énergie finale par vecteur énergétique

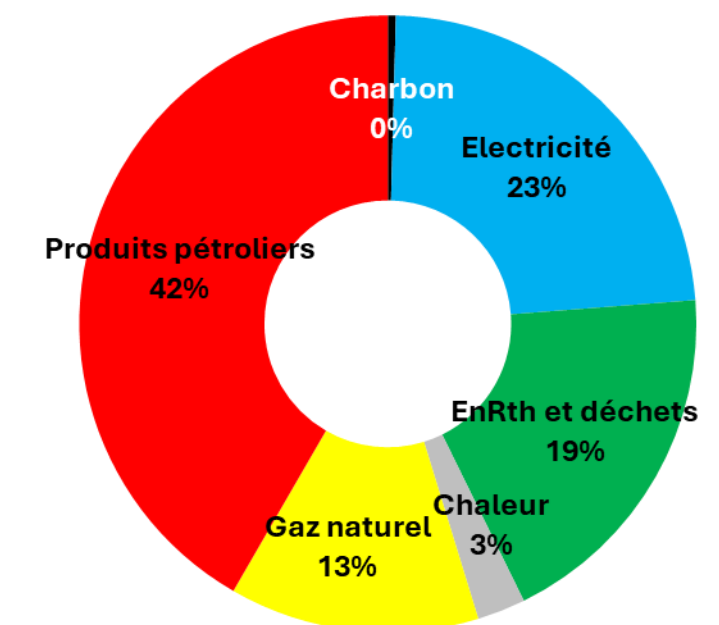


Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur (millésime 2024 (p))



Evolution de la consommation d'énergie finale depuis 2010 : - 10,5 %

- Evolution des **énergies fossiles** depuis 2010 : - 18 %
- Part des énergies fossiles : 55 % (60 % en 2010)
- Evolution des besoins en **électricité** depuis 2010 : - 4,4 %
- Part de l'électricité : 23 % (21 % en 2010)

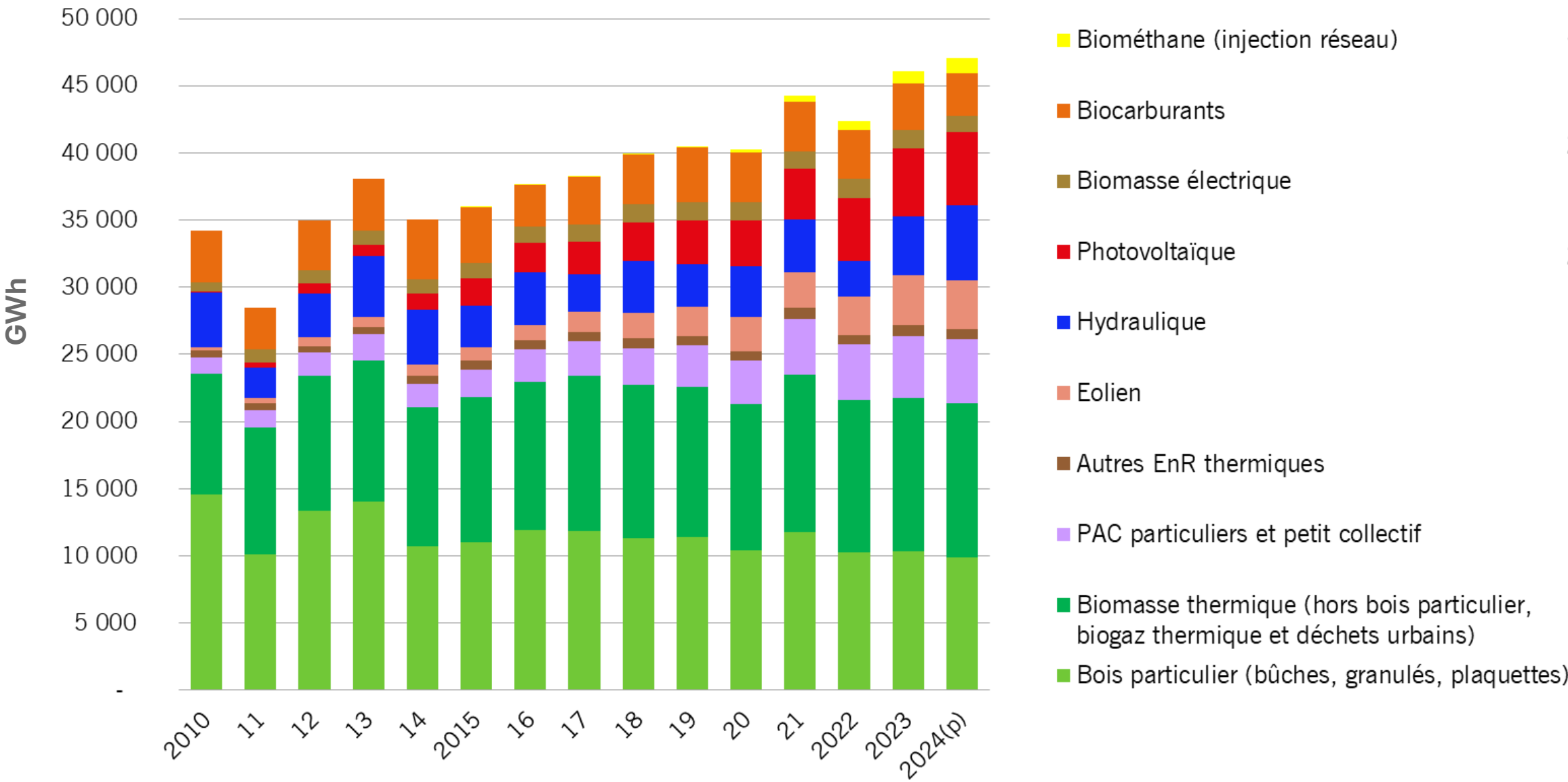




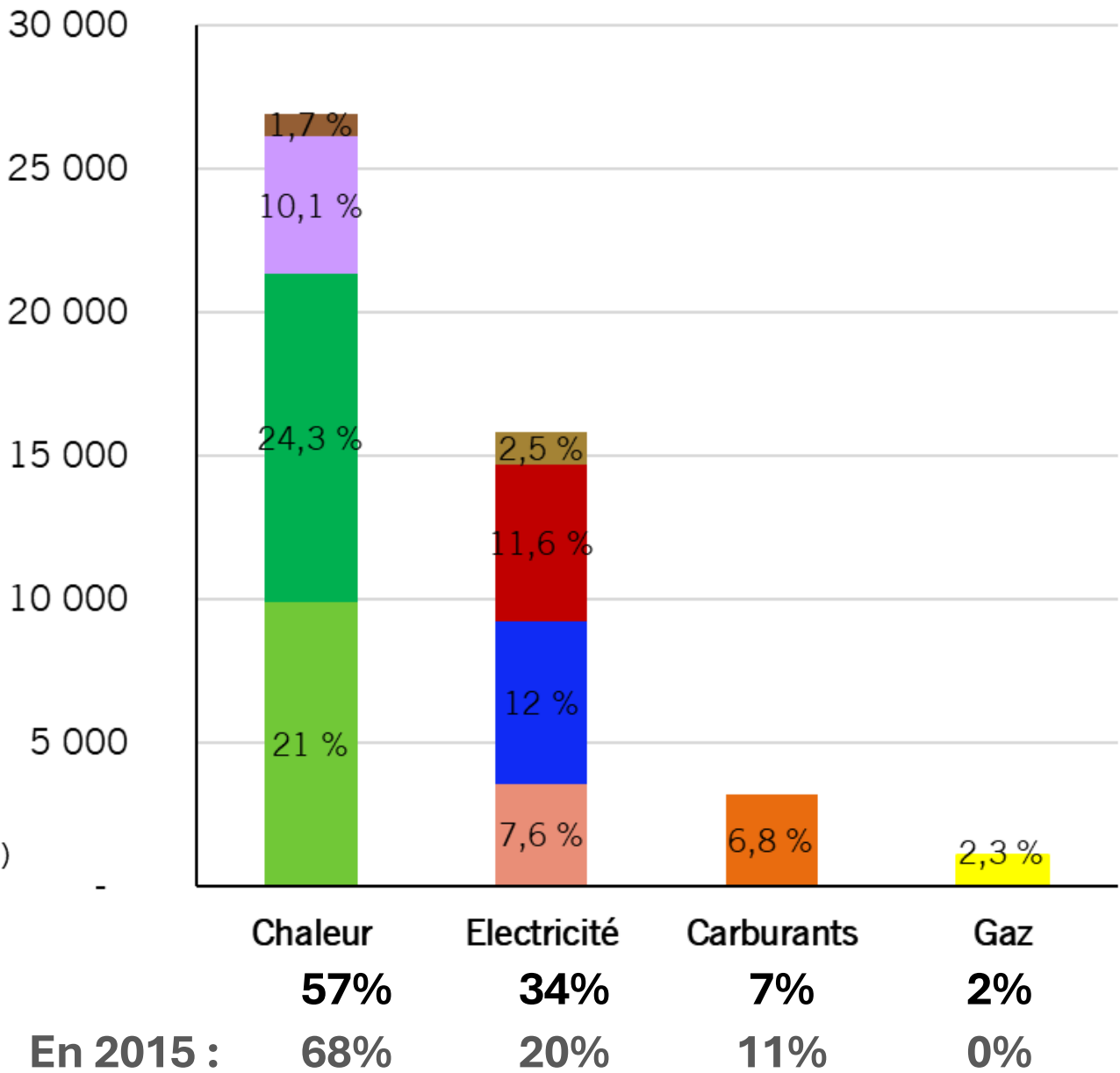
Production d'énergies renouvelables

45,7 TWh en 2024 (provisoire)

Evolution de la production d'énergie renouvelable entre 2010 et 2024 (p)



Répartition de la production d'énergie renouvelable par usage (millésime 2024 (p))



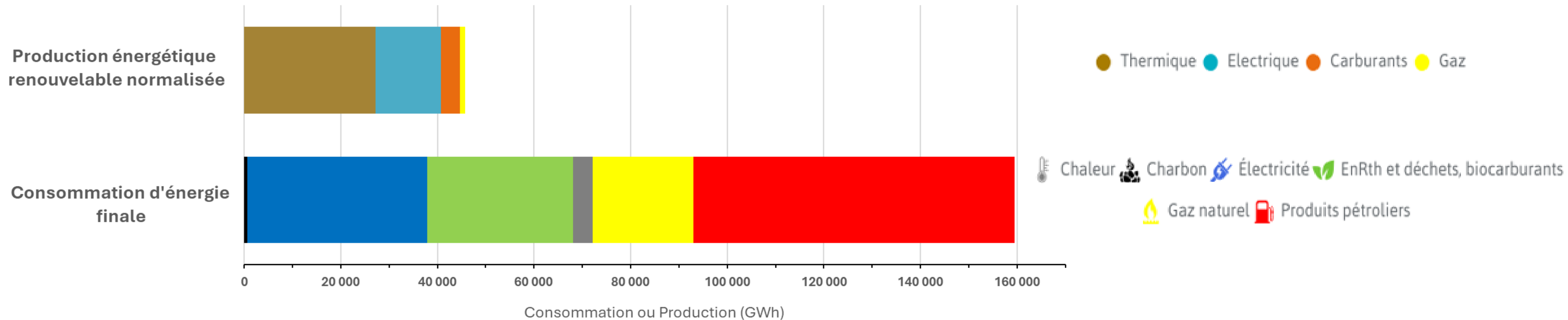
■ Evolution de la production d'énergies renouvelables depuis 2015 : + 31 %

- Evolution des **EnR thermiques** depuis 2015 : + 10 %
- Evolution des **EnR électriques** depuis 2015 : + 117 %



Couverture des besoins énergétiques par des énergies renouvelables

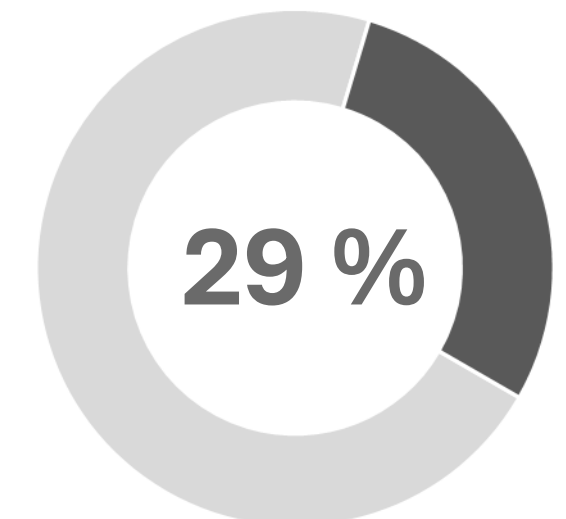
Couverture des besoins énergétiques par la production d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine (millésime 2024 (p))



■ Taux de couverture des besoins énergétiques par des EnR en 2024 : 29 %

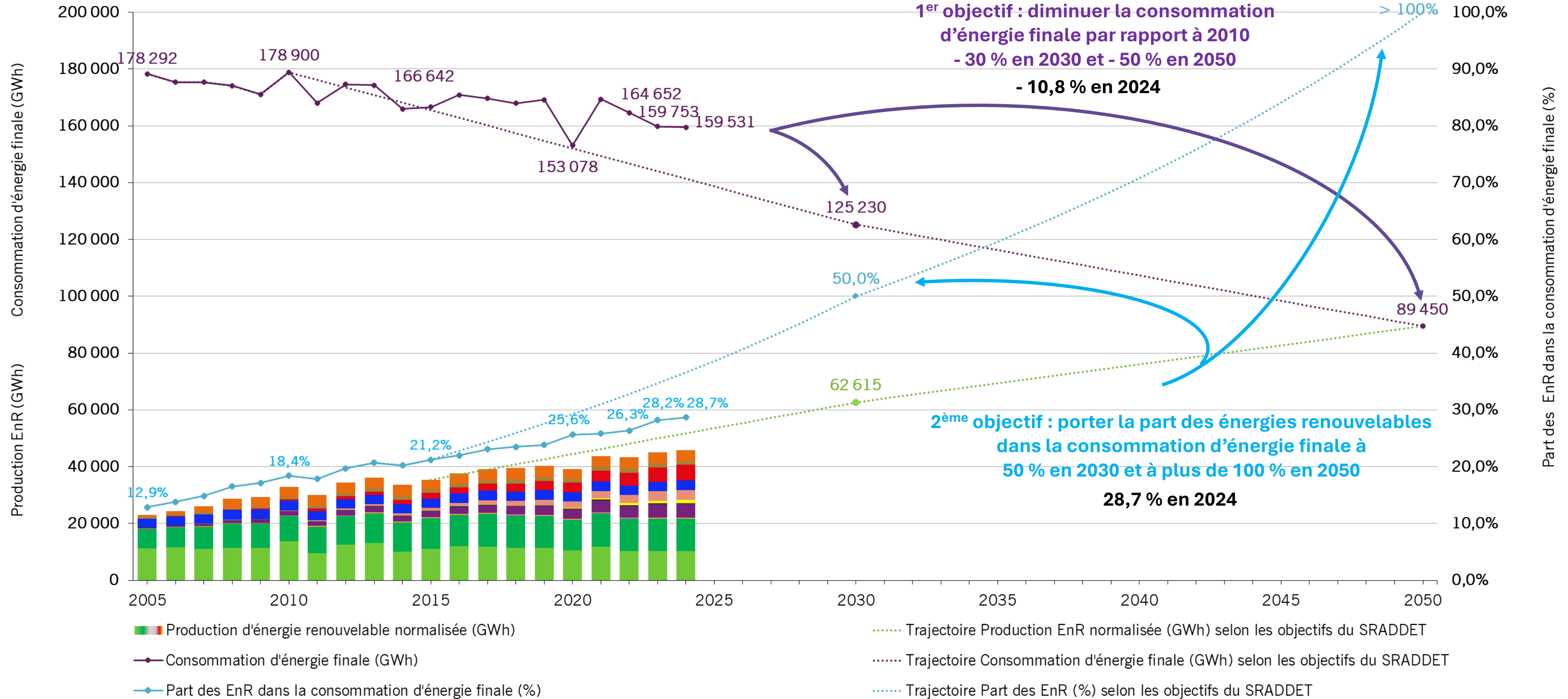
- Part de besoins en **électricité** couverts par de l'électricité renouvelable : 36 %
- Part de besoins en **gaz** couverts par du gaz renouvelable : 5 %
- Part des besoins en **chaleur** couverts par des EnR thermiques : 49 %
- Part des besoins en **mobilité** couverts par des biocarburants : 6 %

Taux de couverture EnR en 2024 (p)





Projections objectifs SRADDET



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com

